L'ABEILLE.

JOURNAL QUOTIDIEN..............$12 } payable d'avance
Do TROIS FOIS PAR SEMAINE,$10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 DECEMBRE 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

CLAY CLUB.

Une assemblée spéciale aura lieu au local du Club ce soir mercredi, à 6 1\|2 heures.

G. C. LAWRANSON, } Secrétaires.
W. E. DELAVIGNE, }

Une députation composée de MM. Dr. HUNT, Major J. MOUNTFORT, Col. L. HERMANN, Dr. DALTON, P. W. FARRAR, C. G. DE ARMAS, A. C. BULLITT, C. BULLITT et N. R. JENNINGS, est partie hier de la ville à bord du steamer *Mazeppa*, pour se rendre à l'habitation du gouverneur JOHNSON où ces Messieurs dineront aujourd'hui avec Mr. CLAY, qui arrivera demain en ville accompagné de la députation.

☞ Les villes voisines sont jalouses de jouir, comme la Nelle-Orléans, de la visite de HENRY CLAY. Deux députations, l'une de la Mobile, composée de vingt-six honorables citoyens, à la tête desquels se trouve l'ex-gouverneur GAYLE, l'autre de Montgomery et comptant treize membres, doivent arriver ce matin pour engager le grand citoyen à pousser son voyage jusqu'à ces deux villes.

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES POSTES.

Le rapport du directeur général des Postes, 1e premier document officiel publié à la suite du Message Présidentiel, constate un notable progrès dans cette branche de l'administration. Le directeur se félicite des améliorations qu'il a déjà obtenues, soit dans le service des malles, soit dans l'organisation financière de son département; et prétend que les irrégularités dont on a parfois à se plaindre tiennent à des difficultés physiques et non à la négligence des nombreux agents qu'il emploie; il se plait à rendre hommage en général à leur zèle et à leur fidélité.

Le chiffre total du parcours des malles, durant l'année finissant au 30 juin 1841, avait été de 34,996,565 milles, et la dépense s'était élevée à $3,159,375. Le chiffre total du parcours, pour l'année finissant au 30 juin 1842, n'a été que de 34,835,991 milles, et la dépense de $3,087,796. C'est donc une diminution de 160,534 milles dans le parcours et de $71,579 dans la dépense. La diminution dans le parcours est due à un remaniement assez considérable qui a eu lieu dans l'organisation des lignes de poste; ce remaniement, suivant M. Wickliffe, a remplacé des routes improductives et inutiles par des routes plus convenables, moins couteuses et plus productives; il s'est opéré surtout dans les districts du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui comprennent le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Missouri, le Kentucky, le Tennessee, l'Alabama, le Mississipi, l'Arkansas, la Louisiane et les territoires du Wisconsin et de l'Iowa. Quelques suppressions de lignes ont eu lieu aussi sans compensation. D'autres économies ont également été faites sur d'autres parties du service, notamment sur les sacs aux lettres; enfin le directeur a cherché à amener l'ordre et la régularité dans tous les détails; il s'est montré d'une louable sévérité à l'égard des maîtres de poste qui ont manqué à leurs engagements. Les différentes réformes que nous venons de mentionner, ont eu surtout pour but de rétablir l'équilibre dans les recettes et les dépenses du département des postes, qui, depuis quelques années, était devenu une charge pour le trésor. Ce but ne tardera pas à être atteint, si les calculs du directeur général sont justes. Les recettes, pendant l'année finissant au 30 juin 1842, se sont élevées à $4,546,246, ce qui constitue une augmentation de $166,928 sur l'année précédente. Les dépenses, durant cette même année 1841-42, ont été de $4,627,716; ce qui a laissé un déficit de $81,470; mais sur le total des dépenses, il faut déduire une somme de $392,664 imputée aux dettes anciennes du département; les frais généraux n'ont donc été que de $4,235,052; et cette somme se trouve couverte et bien au-delà par les recettes, de sorte que si le Directeur des Postes dispose, pour l'acquittement des dettes anciennes, du crédit de $182,657, qui lui a été ouvert par le Congrès, le département sera en bénéfice pour la dernière année. C'est assurément un beau résultat.

M. Wickliffe, si notre mémoire nous sert bien, était au Congrès l'un des plus intrépides *affranchisseurs* qu'on put voir, il ne le cédait peut être en ceci qu'à un seul homme, son collègue du Kentucky, l'honorable Thomas P. Moore, que sa facilité à user ou plutôt à abuser du privilège de franchise accordé aux membres du Congrès, avait fait surnommer ironiquement *Free Tom Moore*. Eh! bien, voyez l'influence de la position, aujourd'hui M. Wickliffe s'élève avec force contre cet abus, il réclame avec force la modification du droit de franchise, et il appuie sa réclamation sur un fait qui en prouve la justice et l'urgence. Malgré le nombre restreint d'individus auquel le droit de franchise est accordé, le nombre des lettres affranchies, croissant avec une grande rapidité, dépasse déjà annuellement le chiffre de trois millions. La moyenne du tarif postal étant de 15 sous par lettre, c'est une perte de $450,000. Mais ce n'est pas tout: sur ces trois millions de lettres le trésor postal paye aux maîtres de poste, comme pour les lettres non affranchies, une commission de 2 sous, ce qui a d'abord l'inconvénient d'intéresser les employés à l'augmentation de ce genre de lettres, et puis d'imposer une dépense d'environ $60,000 qui n'a, pour compensation, aucun revenu.

M. Wickliffe déclare que, malgré le désir assez généralement exprimé d'une réduction dans le prix du transport des lettres, il ne saurait dans les circonstances actuelles recommander cette réduction. L'administration des Postes est loin d'être encore en mesure de pouvoir la supporter; elle a besoin de subir encore bien des réformes. Il est important, entre autres choses, qu'elle change le mode de ses contrats avec les propriétaires des chemins de fer ou bateaux à vapeur, chargés du transport des malles. M. Wickliffe à cette occasion, revient fort au long sur le plan qu'il avait proposé l'an dernier; il propose d'acheter sur les principales lignes aux diverses compagnies un droit de transport perpétuel; et pour se procurer le capital nécessaire à un pareil achat, il demande un emprunt spécial, dont le capital et les intérêts seraient, selon lui, promptement remboursés à l'aide des économies qu'on réaliserait par ce nouveau système.

Le directeur des Postes annonce qu'il joint à son rapport le résultat des études faites par le général Duff Green sur l'organisation des Postes en Angleterre et en France; il rappelle à ce propos l'ouverture que le gouvernement français a adressé au gouvernement des Etats-Unis pour l'organisation en commun d'une ligne de navires à vapeur qui mettrait les deux pays en communication directe, et cite la résolution adoptée à la dernière session par la Chambre des Représentans, résolution qui enjoint aux Secrétaires de l'Etat et de la Marine présenter un plan pour l'établissement de cette ligne. Il espère que la chambre donnera suite à sa résolution.

"Le montant des dépenses de l'année courante, dit en finissant M. Wickliffe, s'élèvera probablement à $4,390,000, sans y comprendre les frais d'installation des nouvelles routes votées par le Congrès à sa dernière session. Le coût de ces routes sera sans doute pour l'année de $130,000, ce qui donnera un total de $4,520,000. Quant aux recettes, il serait presqu'impossible d'en donner un aperçu; on ne peut pas en effet se baser sur les recettes de l'année dernière. La diminution éprouvée pendant le premier trimestre fait craindre que la somme totale des recettes ne subisse une notable diminution. Malgré cette difficulté nouvelle, je ferai tous mes efforts pour mettre en activité les routes votées par le Congrès; mais je serai peut-être, pour y réussir, dans la triste nécessité de faire des réductions sur les routes déjà existantes." Ce dernier paragraphe est inquiétant pour l'avenir; il prouverait que le résultat obtenu jusqu'à ce jour par le Directeur-général n'est que momentané, et que l'administration des Postes pourrait bien encore à l'avenir avoir besoin l'aide du trésor. Espérons cependant qu'il n'en sera pas ainsi.

La Chambre du Commerce de la Nouvelle-Orléans a envoyé une pétition au Congrès, en faveur du système d'entrepôt.

ESPECES.—Le navire *St. Lawrence*, capt. Brown, de Liverpool, a apporté 31,800 souverains, c'est-à-dire environ $157,000.—Le paquebot à vapeur *New-York*, arrivé hier du Texas, avait à bord $8,900.

COUR DU RECORDER.

1re Municipalité.

Catherine Good, prévenue de vol d'une montre et d'une chaine d'or au préjudice de M. A. Bridault, a été envoyée en prison pour être examinée de nouveau.

Wesley Burnet s'est introduit dans la chambre de Mr. C. G. Ouvier, à l'encoignure des rues Bourbon et St. Louis, et est accusé d'avoir volé un peigne, orné de pierrerie; conduit pour ce fait pardevant le recorder, il a été envoyé en prison en attendant un nouvel examen.

Une négresse appartenant à M. Prosper Azure, accusée de vol d'une somme de $225, au préjudice de M. Bend, a été jugée aujourd'hui à la Cour du juge Préval, par un jury composé de quatre citoyens. L'accusée a été acquittée, le delit n'ayant pas été suffisamment prouvé.

COUR CRIMINELLE.

Le capitaine Jesse Hart, commandant le steamboat *Brilliant*, prévenu d'avoir, mercredi dernier, près l'Eglise Rouge dans la paroisse St. Jean Baptiste, porté à John Warren, des coups qui ont occasionné la mort de ce dernier, a comparu devant le juge Canonge pour être examiné. Après l'audition des témoins, le capitaine Hart a été condamné à fournir caution de $5000 pour comparaître le premier lundi après le quatrième lundi de mai, pardevant la Cour Criminelle du premier district pour la paroisse de St. Jean Baptiste.

Dans l'instruction de cette affaire, le capitaine Hart était assisté par M. P. Soulé.

PARI SUR LES ELECTIONS.—*La Red River Republican* d'Alexandrie, rend compte d'un procès qui vient d'avoir lieu pardevant la Cour de District des Rapides, contre MM. Carlin et Ryan, accusés d'avoir parié sur les élections contrairement à la loi de cet Etat, passée en 1839. Le jury, prenant en considération les argumens présentés par la défense, que l'acte d'accusation n'était pas précisément formulé, a rendu un verdict de non culpabilité, et les accusés ont été mis en liberté.

M. VAN BUREN ET M. BENTON.—On se rappelle qu'une réunion de citoyens du Missouri avait proposé M. Benton pour la candidature présidentielle. L'honorable sénateur, dans une lettre adressée aux éditeurs du *Globe* de Washington, vient de déclarer qu'il n'entendait nullement courir pour la Présidence et qu'il se ralliait franchement et sincèrement à M. Van Buren. C'est un candidat à effacer de la liste que nous avons donnée dernièrement; c'est en même tems une preuve de tact que vient de donner M. Benton.

QUERELLES DE FAMILLE.—La mésintelligence éclate à Mobile entre les partisans de M. Van Buren et ceux de M. Calhoun. Ces derniers, après avoir réussi à faire échouer une assemblée tenue par les premiers, en avaient convoqué une pour leur propre compte. Ils se sont en conséquence réunis à Waverley House samedi soir; ils ont pris la dose de discours et de résolutions ordinaire en pareil cas, sans que les Van-Burénistes aient donné signe d'existence. Mais les amis du Petit-Magicien, malgré leur apparente apathie, ne se regardent pas comme vaincus, et ils comptent bien prendre leur revanche. Du reste, le point décisif de la querelle est celui-ci: M. KING sera-t-il oui ou non le candidat pour la vice-présidence? M. KING est un homme du Sud; s'il est porté à la vice-présidence, il faut que les amis de M. Calhoun renoncent à voir leur héros à la candidature présidentielle. Le Sud ne peut pas avoir d'un seul coup présidence et vice-présidence. L'exclusion de M. King importe donc aux Calhounistes, tout autant que son succès aux Van Burenistes. De là trouble dans le camp du locofocoïsme.

La frégate à vapeur des Etats-Unis *Missouri*, est arrivée à Pensacole le 17 du courant, et restera environ 15 jours dans ce port.

INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

WASHINGTON, le 10 décembre 1842.

Vous verrez par les journaux de notre ville, que vous recevez aujourd'hui que les locofocos se remuent pour leur candidat à la Présidence, et que les intrigues vont leur train parmi ceux qui tirent la ficelle des poupées politiques. Benton s'est décidément déclaré, dans le *Globe* d'hier, en faveur de Van Buren, ses partisans vont se rallier sous sa bannière, nous le savions déjà. Quant aux whigs, il ne peut y avoir chez eux deux opinions différentes à ce sujet, tous se réuniront et voteront en masse pour le même candidat, Henry Clay. Il n'y a donc que chez les locofocos que l'agitation se fait sentir. Pour le moment M. Calhoun est en faveur. Le Colonel Johnson et Buchanan marchent de front en Pennsylvanie, mais dans les autres états, le premier peut rendre des points à M. Buchanan et le battre. Le général Cass est arrivé, il n'y a pas de doute que ses amis vont travailler pour lui; c'est encore un flambeau de plus dans le camp des locofocos.

Le bruit courait aujourd'hui que l'honorable Wm. Habersham était mort.

Ce bruit n'est que trop fondé. (*Edit.*)

CAROLINE DU NORD.—Aux dernières nouvelles de Raleigh, la législature n'avait pas encore réussi à élire un sénateur pour le Congrès. Le résultat est considéré comme tout à fait douteux, par suite des dissentions qui existent entre les locofocos. Ces derniers se partagent entre Saunders et Brown, tandis que les whigs restent unis.

NEW HAMPSHIRE.—La Chambre d'Assemblée a passé des résolutions, par lesquelles elle refuse de recevoir le dividende qui revient à l'Etat sur le produit des ventes de terres publiques. On pense que le sénat ne donnera pas son concours.

NAUFRAGE.—La goélette *Napoleon*, de Portland, ayant éprouvé une tempête dans la matinée du 30 du mois dernier, a été chavirée; lorsqu'elle s'est relevée, elle avait perdu ses mâts et était remplie d'eau. Le cuisinier s'est noyé; le capitaine et le reste de son équipage, se composant de six hommes, sont morts de froid les uns après les autres. Le 1er. du courant, M. Chase, second de la barque Napoléon, a été trouvé à peine sauver la vie à cet officier.

ASSASSINAT.—Une lettre datée de Mahon, le 30 octobre, et adressée à M. Usphur, ministre de la marine, par M. Chas. W. Morgan, commandant en chef des forces navales des Etats-Unis dans la Méditerranée, à bord du vaisseau *Columbus*, annonce la mort de M. John Smith Patterson, commandant la frégate *Congress*. D'après cette lettre, cet officier a été assassiné le 28 octobre, à 11 heures, dans la ville de Mahon, en retournant à son bord. Il a reçu dans le côté gauche trois coups de couteau, dont un lui a traversé le cœur. Toutes les recherches faites par les autorités pour découvrir l'auteur de ce crime épouvantable, n'ont jusqu'à présent amené aucun résultat.

LE SENATEUR RIVES.—Une lettre de Washington contient le passage suivant: "Le salut échangé hier entre les sénateurs Rives et Benton avait l'air de quelque chose de plus qu'un salut de politesse ordinaire; il signifiait une réconciliation politique. Ajoutons à cette remarque, que nous savons de bonne source, que M. Rives ne votera ni pour Clay, ni pour Calhoun, ni pour Tyler..... Il donnera son vote à Van Buren."

Le général Cass était attendu le 10 du courant à New-York. Les habitans de cette ville font des préparatifs pour le recevoir dignement.

FIEVRE JAUNE.—La fièvre jaune s'est declarée à bord du brick *Orientes*, expédié de la Jamaïque pour New-York. Tout l'équipage, à l'exception d'un matelot et du mousse, a succombé à cette maladie. Le capitaine est mort à la Havane, où il était parvenu à entrer en relâche.

EXTERIEUR.

TEXAS.—Nous recevons par le paquebot à vapeur *New-York*, des journaux de Galveston et de Houston qui vont jusqu'au 17 courant. Ils contiennent fort peu de chose.

Les deux chambres du Congrès, dont la session s'est ouverte le 5 courant, avaient à peine réussi le 12 à former un *quorum*. La désertion semble à l'ordre du jour parmi les législateurs texiens: cinq membres de la Chambre des Représentans ont abandonné leurs siéges sans même prendre la peine d'envoyer leur démission, dans l'espoir sans doute d'empêcher la Chambre de se trouver en nombre. Au Sénat, l'un des membres les plus respectables de ce corps, le juge Webb, s'est aussi retiré, mais en donnant sa démission. La retraite d'un homme comme le juge Webb est une véritable perte pour la législature texienne. En fin de compte cependant, le Congrès s'est organisé et a commencé à s'occuper d'affaires.

Les nouvelles de l'armée n'ajoutent presque rien à ce que nous savions déjà: les Texiens ont dû traverser le Rio-Frio le 29 décembre; les troupes étaient en parfaite santé, pleines d'ardeur et comptaient atteindre Loredo avant cinq jours. On pense qu'elles n'ont pas tardé en effet à se trouver sur le Rio-Grande.

Notre correspondance particulière de Galveston, sous la date du 18 courant, ajoute à ces renseignemens les réflexions suivantes: Toute brave qu'est notre armée, nous n'avons pas à attendre de l'expédition actuelle un résultat majeur ou un grande victoire; nous pouvons seulement être certains que nos soldats ne reviendront pas sans avoir prouvé leur audace et leur valeur.

HAITI.—On a reçu à New-York des dates du Port-au-Prince du 16 du mois dernier. Le gouvernement anglais a adressé une réclamation d'indemnité en faveur de ses sujets qui ont été victimes des pillages dont fut suivi le tremblement de terre du 7 mai. L'opinion publique s'est hautement prononcée contre les prétentions britanniques: si le gouvernement de Haiti y accédait, il aurait à payer de 8 à 10 millions, à ce que dit un journal du Port-au-Prince.

Les billets du gouvernement de $10 ont cessé de faire partie de la circulation, à dater du 9 novembre, moyennant le rachat de ces billets à raison d'un doublon par $50. Le gouvernement a refusé de rembourser avant l'époque fixée beaucoup de bons billets détériorés, par la raison qu'il en existait beaucoup de contrefaits; mais plus tard il a compris que c'était pousser trop loin la spoliation. L'état des affaires commerciales, qui était déjà très mauvais, a empiré par suite de la perturbation financière occasionnée par le gouvernement.

Grand Ouragan à Madère.—Un ouragan des plus terribles a éclaté dans l'île de Madère, le 24 octobre dernier. La pluie qui tombait par torrens, et les rivières qui débordaient, ont inondé l'île. Cinquante personnes ont perdu la vie. Le village de la Madeleine, situé au sud-ouest de l'île, a été entièrement détruit; plusieurs navires dans le port de Madère ont chassé sur leurs ancres et ont été jetés à la côte. On évalue à un million et demi de piastres les pertes faites dans cette occasion.

*** *Un village russe*—Les villages français qui, dans le nord, plus généralement que dans le midi, sont bâtis de chaque coté d'une grande route, peuvent donner une idée assez exacte d'un village russe: avec cette différence essentielle à remarquer, cependant, qu'en Russie la rue, qui se prolonge entre les deux rangées de maisons, est beaucoup moins large que la route ne l'est en France, et que ni un jardin, ni même un arbre ou une broussaille, n'y interrompent la ligne monotone.

Ces maisons, ou plutôt ces cabanes, toutes construites sur un modèle qui ne varie jamais, ont quelque rapport avec les chaumières qu'on rencontre sur le Grand-Saint-Bernard et dans le pays des Grisons. Point de moëllons d'abord, ni de plâtre ou de mortier, ni de briques. Fondemens, toitures, planchers, plafonds, tout est en bois de cyprès ou de sapin. Les parois latérales sont formées par des rondins, empilés horizontalement, et qu'on a soin de ne pas dépouiller de leur écorce. Les quatre angles s'emboîtent avec la plus rigoureuse précision, et le seul revêtement qu'on y ajoute, tant au-dehors qu'au-dedans, consiste en mousse sèche ou en étoupe, dont on bourre, aussi hermétiquement que possible, les vides laissés entre les rondins.

On conçoit que, dans un climat où le froid sévit pendant près de huit mois de l'année, et où l'on ne peut s'en garantir que par un feu continuel très violent, de fréquents incendies se déclarent, et que tout un village souvent devienne la proie des flammes. Le péril est d'autant plus imminent, d'autant plus sérieux, que les toits des maisons se relient les unes aux autres, et qu'en cas de sinistre les premiers secours ne doivent jamais suffire, les lacs, étangs ou rivières étant alors gelés. Néanmoins, par son ordre, par son active surveillance, la police des incendies supplée quelquefois à cet inconvénient. Au bruit du tocsin, chaque paysan est tenu d'accourir vers l'habitation menacée, armé d'une pompe ou de tout autre instrument nécessaire, qu'il garde en dépôt chez lui et que, pour plus de sûreté, un règlement spéciale l'oblige de faire peindre sur la porte de sa maison.

Pas n'est besoin de dire qu'aucune espèce de luxe, si ce n'est une lampe argentée suspendue devant une statue de saint en bois, qu'on appelle *le Bogh*, et qui est incrustée de ciselures en cuivre, en argent ou même en or, ne règne dans l'intérieur de ces demeures. La salle principale, celle où se rassemble la famille, est une pièce carrée, à plafond très bas, percée de trois fenêtres sur la rue et garnie de banquettes adossées aux murs. Dans l'un des angles s'élève le *Pitchka*, ou poële, saillie immense de briques fortement cimentées, qui remplit à elle seule le tiers de la salle; dans un autre coin est placé *le Bogh* avec sa lampe. Quelques paniers, servant de berceaux aux enfans, sont accrochés par des cordes au plafond. En hiver on se couche, pour dormir, sur ou sous le poële, car les lits sont un meuble inconnu des mougicks; en été, l'on se rend dans un hangar établi derrière la maison, et l'on y passe la nuit sur une planche ou sur du foin, parmi les chevaux et les charrues.

Les églises sont bâties la plupart en briques et en plâtre; il en est pourtant dont les murs, comme ceux des cabanes de paysans, n'offrent tout simplement qu'un assemblage de rondins. On ne les trouve jamais qu'à la sortie des villages, aussi est-il très rare, à moins que le vent ne souffle avec une intensité furieuse, que l'incendie qui dévore cinquante maisons, parvienne à atteindre, et par conséquent à endommager leur enceinte.

Renouard de Bussière, dans son livre sur la Russie, parle d'une église qu'il a vue dans le gouvernement Novogorod, et dont l'architecture singulière le frappa.

"Elle reposait, dit-il, sur un pivot, comme un moulin à vent. On y montait par deux escaliers extérieurs, et son toit, construit en forme de coupole et garni de tourelles, portait les caractères de l'architecture asiatique, tandis que les cloisons même de l'église rappelaient ces jolis châlets que l'on rencontre sur les pâturages des Alpes." Y

☞ SALSEPAREILLE DE SAND.—La découverte de l'imprimerie au quinzième siècle a contribué plus puissamment à améliorer la condition intellectuelle de l'homme que tout autre événement depuis le commencement de l'ère chrétienne. Depuis cette époque jusqu'à celle à laquelle nous sommes arrivés, la presse a toujours exercé une grande et puissante influence sur les destinées de l'homme. Semblable à l'influence de la presse sur le moral de l'homme, est celle de la Salsepareille de Sand sur son physique. Elle montre sa puissance curative et réparatrice, en faisant disparaître les maladies et en renouvelant la vigueur et la force du système affaibli, en enlevant les germes de la maladie et en rétablissant la bonne circulation du fluide vital. De là toutes maladies provenant d'une impureté quelconque du sang, telles que scrofules, teignes, dartres, &c. sont radicalement guéries par son emploi. Toute affection de la membrane muqueuse, telles que catarrhes chroniques s'étendant depuis les fosses nasales jusqu'à la jugulaire; aussi les rhumatismes sciatiques, exostes et gonflement de la partie supérieure du fémur, sont enlevés par ce remède précieux.

Pour preuve de sa valeur et de son efficacité, voir les certificats publiés journellement dans les différens journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No 13

et aussi chez SICKELS & Co. 48, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co 61, rue de Chartres.

Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix:—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

☞ IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

Extrait de l'American.

☞ Si M. Dalley dont on a tant parlé, et possédant un spécifique pour la disparition des souffrances causées par les brulures, les abcès et les enflures de toutes sortes, ne ruine pas la réputation de son remède en l'offrant comme guérison de trop de maladies, il fera fortune, c'est-à-dire, s'il cesse de le donner pour rien; c'était très-bien pour commencer, mais quand un liniment fait tant de miracles que le sien, il est temps de le faire payer à ceux qui le peuvent. Qu'il le donne aux pauvres, s'il le veut, mais nous pensons que l'inventeur d'un pareil remède ne devrait pas toujours rester pauvre. Si la faculté ne se sert pas de ce remède dans tous les cas de brulures, elle sera en butte à une accusation d'inhumanité la plus flagrante. Tout médecin respectable qui se donnera la peine d'aller au No. 23 rue des Magasins, et qui verra ce que nous avons vu, et ce que nous savons être vrai, demeurera convaincu que dans ce remède il n'y a ni charlatanisme, ni mensonge.

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention du public sur la continuation de la vente du stock de Benj. Lacoste, no. 166, rue Royale, qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures 1\|2 A. M. et consistant en partie en cachemire, Katyle soie riches, linge de table français damassé, mouchoirs de Madras, satin, gros de naples, cravates de soie, gants, foulards, mouchoirs, &g.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Napier, Sandford, Liverpool,	S Nicholson
Charles Carroll, Deane, Boston,	T P Bancroft
Constantine, Wadsworth, Liverpool,	L H Gale
Burlington, Tving, Anvers,	Moss & Giffney
Barque Tarquin, Mosby, Philadelphie,	S & J P Whitney
Backus, Statenbury, Philadelphie,	J H Ashbridge
Brick Homer, Watts, Baltimore,	A Kearney & co
Georges, Watts, Baltimore,	F B Beck
John & Helen, Bartlett, Charleston,	Bridge & Bro
Uncas, Thompson, Havane,	J M Anguera
Catharine, Vesper, Baltimore,	F P Beck
Goel. Sabine, Blackington, New York,	do

ARRIVES.

Bateau de remorque Southerner, Whan, des Passes, avec le navire St. Lawrence.
Navire St. Lawrence, Brown, de Liverpool.
Goel. Iowa, Karney, de Kingston, Ja.
Navire à vapeur New York, Wright, en 80 heures de Galveston.
Steamer Belmont, Wallace, Yazoo City.
" Walnut Hills, Gassaway, Cincinnati.
" Duke of Orleans, Burns, Cincinnati.
" Edw. Shippen, McConnell, Louisville.
" Gov. Yell, Martin, Balise.
" Gen. Morgan, Gordon, Riv. Yazoo.
" John H. Bills, Roberts, Memphis.

MEMORANDA.

New-York, 9 déc—Arrivée, barque Z. Ring, Rose, Nlle Orléans; barque Suwarrow, Sleeper, do; 10, nav Union, de Boston le 7 déc—Arrivé, nav Walpole, Thomas, N. Orléans; 6, expé idem, barque Florence, Decker, do.
Gloucester, 16 déc, arrivé, brick Lincoln, Wooster, de Thomaston pour la N Orl.
Baltimore, 10 déc—Expédiée, barque Irad-Ferry, Chase, N. Orléans.

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON DE BOIS. LE soussigné prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de charbon de Pittsburgh, et qu'il est disposé à le vendre en gros et en détail à un prix très modéré. S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bassin. 21 déc—1 m.

A VENDRE—Un café et une grocerie situés à l'encoignure des rues Bayou et Remparts. On donnera toutes les facilités possibles pour le paiement. S'adresser pour le prix au café situé à l'encoignure des rues Canal et Remparts. 21 déc—4.

UNE bonne nourrice française désirerait se placer chez une bonne famille. S'adresser rue St. Pierre, No. 48, en face de l'Arsenal. 21 déc.

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement, ainsi que le public, qu'il vient de former une société avec son neveu M. G. Gaschet de Lisle, pour faire les affaires de commission en général. Ils espèrent que par leurs nombreux efforts et la connaissance qu'ils ont de la place, obtenir aux prix les plus avantageux les produits de toutes espèces qui leur seront envoyés en consignation. 21 déc—☞ C. LAURENT & GASCHET DE LISLE.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. IL a été enlevé de la résidence du soussigné, hier à midi, une quantité d'argenterie, consistant en grandes cuillères et fourchettes, idem à dessert et petites, le tout marqué G. La récompense susdite sera donnée à celui qui fera retrouver cette argenterie ou donnera des informations propres à faire découvrir le voleur. G. B. GREEN, 21 déc—3 No. 16, rue du Canal

CAFE de Laguayra—5000 sacs à vendre par 21 déc O. SCHMIDT & Co.

CHAPEAUX—50 caisses chapeaux de castor, de Russie, de soie et de fourrures, actuellement en débarquement du navire Memphis, et à vendre par 21 déc FROST & Co., 10, Magasins

CHAPEAUX de laine—20 caisses chapeaux noirs et gris, à vendre par. 21 déc FROST & Co., 10, Magasins

DEMI-BAS de coton—300 douzaines à vendre par 21 déc FROST & Co., 10, Magasins

BRODEQUINS, Bottes et Souliers. — Un assortiment constamment en vente par 21 déc FROST & Co., 10, Magasins

250 PANIERS d'Huile d'olives, surfine, en bouteilles de 24 onces, à vendre par 21 déc BOUTIN, GALLY & Co., 79, Toulouse

SOULIERS—4 caisses assortis, à vendre par 21 déc FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

CHANGE sur Boston, à 60 jours, à vendre par 21 déc LEVI H. GALE, 33 Commune

BEURRE de Goshen—15 barillets en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 21 déc 66, Camp

FOIN—144 balles excellent foin du Nord, reçues ce jour par la barque Iris, de New-York et à vendre par 21 déc FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

A VENDRE à bord du trois mâts français Edouard, en face de la presse à coton d'en bas—Une Cuisine distillatoire, faisant à la mer deux barriques d'eau douce par jour, avec le seul feu de la cuisine. Cet appareil économique est propre également pour toute autre distillation, telle que eau de Cologne, anisette, &c. 21 déc C. DUFOUR, 11, rue Conti.

RICE & HATHAWAY, 71, Magasins, offrent à vendre—500 barils et caisses sucre en pain de Boston et de la Nouvelle Orléans, 100 barils mélasse, 700 caisses blanc de baleine, 1res. qualité, 5000 gallons huile de baleine, 300 barils maquereaux nos. 1, 2 et 3; 300 caisses morue sucrée, café de Rio, St. Domingue, la Havane et Java, thé impérial, poudre à canon et young Hyson, indigo, tabac, cloux, toiles à voile, huile de graine de lin, genièvre de Hollande, eau de vie et whiskey écossais. 21 déc

NATTES de Canton—Un grand et bel assortiment unies et bariolées, à vendre par 21 déc H. SCHOONMAKER, 23, Chartres.

TAPIS de Bruxelles—Le plus grand assortiment qui ait jusqu'à présent été offert en vente dans cette ville, à vendre par H. SCHOONMAKER, 21 déc 23, Chartres.

INDIGO—En magasin et à vendre par 21 déc J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane, un assortiment général d'excellentes marques, en magasin et à vendre par 21 déc. J. M. CABALLERO, 34, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 21 déc 34, Vieille Levée

SI le présent avis vient sous les yeux de Monsieur ANT. GUERRERO, il est prié de passer au comptoir des soussignés, qui ont quelques renseignements importants à lui communiquer. 20 déc BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 20 décembre 1842.

Nous avons des améliorations bien sensibles à signaler depuis notre rapport de vendredi dernier. Le calme, qui depuis longtemps régnait sur notre marché, a enfin disparu pour faire place à une grande activité. La hausse subite des eaux de l'Ohio, nous a apporté sur place une grande quantité de produits de l'Ouest, qui nous faisaient faute depuis longtemps.

Le marché monétaire est dans une condition assez favorable. Le change est en bonne demande; on ne court pas trop après l'argent qui est assez abondant pour subvenir aux transactions commerciales.

Le temps, à l'exception d'un peu de pluie survenue ce matin, a été très beau et favorable aux récoltes. Le fleuve a haussé d'environ trois pieds depuis vendredi dernier.

COTON.—Arrivé depuis le 16 du courant, de Louisiane et Mississippi 19,864 balles; Tennessee 4,019; Arkansas 213; Lac 119; Mobile 66; Texas 6: Ensemble 24,180 balles: Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 10,271 balles; Havre 1,863; Anvers 1,709; New York 1,603; Boston 1,803; Philadelphie 60: Ensemble 16,600 balles. Ce qui augmente le stock de 8,283 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujour d'hui, un stock de 128,761 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,496
Reçu depuis trois jours,	24,180	
Antérieurement,	300,081	324,267
		328,856
Expédié depuis trois jours,	16,600	
Antérieurement,	203,395	200,094
Stock en mains		128,761

Les grandes transactions que nous signalions à notre dernier rapport, ont été suivies depuis cette époque d'autres transactions non moins importantes. Les ventes de ces trois derniers jours se composent de 16,000 balles, dont la plus grande partie a été prise pour compte des marchés d'Angleterre. Les prix sont les mêmes, les détenteurs sont disposés à demander une hausse, mais les acheteurs se refusent à l'accorder; nous conservons donc nos cotes. Nous ferons observer que les dernières nouvelles venues d'Europe n'ont exercé aucune influence sur le marché.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	4 à 6 3|4
Ordinaire,	6 1|2 à 6 3|4
Bon ordinaire,	6 3|4 à 6 7|8
Bon ordinaire et petit courant,	7 1|4 à 7 1|2
Petit courant et courant,	8 à 8 1|2
Bon courant,	8 3|4

TABAC.—Nous pouvons compter sur de forts arrivages par les rivières des hauts. Déjà 450 boucauts nous sont parvenus depuis notre dernier rapport; la plus grande partie, il est vrai, a été expédiée pour le compte des cultivateurs, et quelques boucauts seulement de la rivière Cumberland. Il est assez difficile de juger de la récolte par de si faibles échantillons. Nous avons vu quelques feuilles très courtes, mais la qualité du tabac en est parfaite. A quelques exceptions près, tous ces arrivages ont été classés dans les 1ères et 2mes. Nous n'avons aucun changement à faire à nos dernières cotes, car les prix ne sont pas encore bien réguliers. Nous avons l'espoir de pouvoir, dans notre prochain rapport donner une opinion plus positive, tant sur la qualité que sur les prix de la nouvelle récolte.

Arrivé depuis le 16 du courant, 452 boucauts: Expédié dans le même espace de temps, pour Anvers 41; New York 3: Ensemble 44 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842—Septembre 1, Stock en main		2366
Reçu depuis trois jours,	452	
Antérieurement.	3,180	3,732
		5,986
Expédié depuis trois jours,	44	
Antérieurement,	4,066	4,100
Stock en mains		897

SUCRE.—Il ne s'est fait que peu d'affaires sur le marché aux sucres. Les prix sont toujours de 3 à 6 pour les qualités extrêmes. Le stock actuellement en vente est évalué à environ 3,500 boucauts. Il y a eu quelques demandes sur habitation; mais nous n'avons été informé d'aucune vente.

MELASSE.—Cet article a été en très bonne demande durant ces trois derniers jours. Plusieurs lots ont changé de mains pour l'expédition à 18 1\|2 et 14 1\|4 le gallon barils de chêne et de cypre. Nous avons eu connaissance d'une vente de 40,000 ou 50,000 gallons sur habitation, à livrer dans la ville à 11 cents.

FARINE.—Samedi la spéculation a beaucoup demandé, elle a pris plusieurs lots parmi lesquels nous avons vu 3,000 barils St. Louis, à $4 05. Dimanche matin, on a reçu la nouvelle de la crue de l'Ohio, le marché a fléchi, et les prix sont tombés à $4. Ce matin le plus grand calme régnait à l'ouverture du marché, 500 barils ont changé de mains à $3 75, prix auquel les détenteurs offraient librement, mais à la clôture du marché, il n'y avait qu'un petit nombre d'acheteurs disposés à opérer. Les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent à environ 8,000 barils, dont une grande partie a été acheminée sur l'île de Cuba.

PRODUITS DE L'OUEST.—Les transactions ont été très limitées sur le marché aux provisions, à cause des arrivages qui ont eu lieu et de ceux sur lesquels on compte depuis la crue des eaux. Vu l'état du marché, il est difficile de donner des cotes régulières:

Le porc mess nouveau est tombé à $9 50, le porc prime $5 25 à $5 50; Porc vieux mess $7 75 à $8; M. O. $8 50; prime $1 25, P. O. $3 50 à $3 75; bœuf, nouveau mess $10 à $10 50, demi barils $6 50; prime (rare) $6 à $6 50.

La graisse est tombée à 5 cents; 500 barils ordinaires ont été vendus pour le compte des marchés français à 4 1\|2. Le lard est très calme; plats cotés 4 1\|4, épaules 4, Jambons enveloppés 6, non enveloppés, 7.

WHISKEY—Depuis notre dernier rapport, 1,000 barils environ ont été reçus, ces arrivages ont fait baisser les prix. Nous cotons le rectifié de 19 à 20 cents par gallon, ce qui fait une baisse de 1 cents depuis vendredi.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Sans changement.

SEL.—Depuis notre dernier rapport, 2,900 sacs de Liverpool ont changé de mains à des prix qui n'ont pas transpiré. Nous cotons, en magasin, Liverpool gros $1 37 1\|2, fin $1 75 à $2; Iles Turques 40 à 50 cts, le tout des quais à bord.

CHANGE.—Les traites abondent sur place et la demande n'en étant que limitée, les tireurs ont été contraints de réduire leurs prétentions.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	4 1|4 à 5 p. ct de prime
France,	5 40 à 5 45
New-York, 60 jours de vue	2 à 2 1|2 d'escompte.
Do 30 do	do
Do à vue	do
Checks,	pair à 3|4
Philadelphie 60 jours de vue,	2 à 2 1|2 do
Do à vue	pair à 1 do
Boston 60 jours	do

FRET. Nous laissons à notre dernier rapport, que les capitaines refusaient d'arrêter aux prix du moment. Depuis lors les prix ont pris faveur. Deux navires ont pris chargement pour Liverpool à 9\|16 et un autre pour le Havre à 1\|8.

FRET.

Coton pour Liverpool,	1|2d à 9|16
Do do Havre,	1 cent à 1 1|8
Do do New York,	3|8 par livre
Do do Boston,	3|8 do
Tabac pour Cowes,	$9 à $10
Do de Londres directement,	$9 à $10
Do do New York,	$4
Do do Boston,	$5
Do do Philadelphie,	$4 à $5

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coux de $1000.	....	pr ct d'escompte
do 500.	....	do
do 50 et 100.	....	pair à 1 do
Billets de la Banque Consolidée	....	19 à 21 p.c. escompte
do Citoyens	....	17 à 18 do
do Améliorations	....	60 à 65 do
do Atchafalaya	....	71 à 72 do
do Exchange	....	56 à 60 do
do Orléans	....	50 à 55 do
do de la 1re Municipalité	....	10 à 12 do
do 2de do	....	14 à 16 do
do 3me do	....	47 à 50 do
do Alabama	....	10 à 11 do
do Kentucky	....	1 à 2 1|2 p. cent
do Tennessee	....	6 à do
do Ohio	....	6 à do
do Illinois	....	60 à 65 do
do Indiana	....	3 à do

DERNIERES DATES.

New-York	déc 10	Londres	nov 18
Boston	déc 9	Liverpool	nov 19
Baltimore	déc 10	Paris	nov 17
Washington	déc 10	Havre	nov 19
Philadelphie	déc 10	Bordeaux	nov 1
Charleston	déc 14	Vera-Cruz	nov 18
Havane	déc 3	Mexico	nov 2
Galveston	déc 17	Tampico	nov 28

☞ Le navire PRENTICE, capitaine Hopkins, sera expédié demain pour le Havre. Les chargeurs sont invités à porter leur manifeste à la Douane, aujourd'hui. 20 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

☞ Le navire VILLE DE PARIS, capitaine Sturges, du Havre, déharque son chargement en face de la Presse Mississipi. Les consignataires sont particulièrement requis de retirer leurs permis sous dix jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. 20 déc L. H. GALE, 33, Commune.

☞ Le public est prévenu, qui ni le capitaine, ni les consignataires du navire Français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de ce navire. 17 déc HERBAULT FRERES, 86, St. Louis.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que John McLaughlin, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour où ladite vente fut enregistrée le 17e. jour de juin de l'année 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 19e. jour de juin de l'année 1842, en vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un bon à douze mois de date, dans l'affaire de W. F. Lambeth vs. W. F. Jones, No. 3023 du docket de cette Cour, à laquelle vente John McLaughlin s'est rendu acquéreur pour le prix de $1 800 payable comptant. Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre No. 6, situé dans le faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Suzette, Tchoupitoulas et Gaiennié, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Suzette sur cent trente trois quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles. Avec tous les droits, titres, améliorations et privilèges y appartenant et en dépendant.

En foi de quoi j'ai signé ces présentes et apposé le sceau de ladite Cour, à la Nouvelle-Orléans, ce 19e. jour de décembre A. D. 1842, et dans la 67e. année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique. 21 déc—3 en 10j JOHN E. HOLLAND, dép greffier.

Mmes. Charlotte Levy & Co. viennent de recevoir de Paris, les articles de modes les plus nouveaux, tels que chapeaux, bonnets, cols, pèlerines, camails, &c. qu'elles offrent à vendre à des prix modérés.

Ces dames s'occupent aussi de la confection des modes de tous genres. Elles espèrent, par les soins qu'elles mettront à remplir les ordres qui leur seront confiés, obtenir l'honorable patronage des Dames de cette ville. 20 déc—4 Encoignure St. Pierre et Royale.

MAGASIN DE MODES, Rue Bourbon entre Orléans et St. Pierre. Mme. VINCENT a l'honneur d'informer les Dames, qu'elle vient de recevoir par le navire Louis XIV deux caisses de chapeaux, dernière mode. Désirant terminer promptement la vente de toutes ses marchandises, les prix en seront réduits. 20 déc—3

LITTERATURE—Une petite facture de livres français reçus directement, à vendre par les soussignés, savoir: Répertoire de la Littérature ancienne et moderne, par ordre alphabétique, en 30 volumes, édition de Paris.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, par le Baron de Grimm et par Diderot, en 3 parties, 16 volumes, édition de Paris. MERLE, BEYLLE & Co. 20 déc 46, Vieille Levée

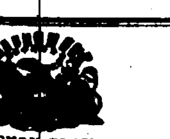

HENRY CLAY.

L'honorable HENRY CLAY arrivera à Carrollton à bord du steamboat Luna, capitaine Clarke, JEUDI MATIN prochain, 22 du courant.

Plusieurs steamers se sont volontairement offerts pour partir à 9 heures pour Carrollton et former une escorte au steamboat dans lequel M. Clay descendra le fleuve. Le convoi formé, ils reviendront et descendront le fleuve jusqu'à la presse à coton d'en bas, et reviendront vis-à-vis la rue Poydras, où M. Clay débarquera accompagné du comité qui est allé le prendre à Plaquemine.

Un salut de cent coups de canon sera fait sur la levée vis-à-vis la place d'armes et la rue du Canal par un détachement de la Légion de la Louisiane et le Bataillon Washington, quand les steamers passeront devant la ville en montant et en descendant le fleuve. Le premier coup de canon sera tiré par le détachement de la Légion d'un bas annonçant que les steamers arriveront à la Presse. Le feu sera exécuté de manière à durer jusqu'au débarquement de M. Clay.

Il sera alors présenté au comité d'arrangement qui l'introduira en ville. La procession se formera alors conformément au programme ci-après, sous la direction du grand marshal, M. JULIEN NEUVILLE, assisté de ses députés.

La droite commençant à la rue Poydras.

ORDRE DE LA PROCESSION.

1o. Un député marshal.
2o. Escorte militaire composée de la Légion de la Louisiane.
3o. Le grand marshal.
4o. L'honorable HENRY CLAY, le gouverneur de l'Etat et le président du comité, dans une barrouche ouverte attelée de quatre chevaux gris.
5o. Les compagnons de voyage de M. Henry Clay et le comité d'arrangement dans des voitures.
6o. Le secrétaire d'Etat, l'avocat-général, l'avocat de district et le trésorier d'Etat.
7o. La suite du gouverneur en uniforme et à cheval.
8o. Le gouverneur élu et les membres élus du sénat et de la chambre des représentants de l'Etat.
9o. Le major général John L. Lewis, et son état-major, les brigadiers-généraux Hercule Davis et Leonard et leur état major, et les autres officiers de la milice en uniforme et à cheval, placés selon leurs grades.
10. Les vétérans de 1814 et 1815.
11. Les juges de la Cour Suprême et autres Cours et les officiers des différentes Cours.
12. Le maire de la ville et le conseil général.
13. Le maire et les membres du conseil de la ville de Lafayette.
14. Les recorder et aldermen de la municipalité No. 1.
15. Les recorder et aldermen de la municipalité No. 2.
16. Les recorder et aldermen de la municipalité No. 3.
17. Les officiers de la marine Texienne.
18. Le major général Gaines et son état-major, ainsi que les autres officiers de l'armée des Etats-Unis.
19. Les officiers de la marine des Etats-Unis.
20. Les consuls étrangers.
21. Les juges et officiers de la Cour de District des Etats-Unis, le maître de poste, le collecteur du port, l'officier et l'inspecteur du port.
22. Le régistar et le receveur du bureau des terres.
23. L'avocat de district des Etats-Unis et le marshal des Etats-Unis.
24. Les capitaines de navires et steamboats.
25. Les pompiers.
26. Les sociétés de Bienfaisance et autres sociétés.
27. Les étrangers.
28. Tous les citoyens et étrangers à cheval.
29. Les citoyens en général.
30. L'escorte militaire composée du Bataillon Washington.

La procession partira de l'extrémité de la rue du Canal, descendra la rue de Chartres jusqu'à la rue de l'Esplanade, remontera par les rues Royale et Saint Charles jusqu'à la rue Poydras, passera par la rue Carondelet pour se rendre à la demeure du Dr. Mercer où les cérémonies seront terminées et la procession pourra se disperser.

Les autorités militaires et autres, les sociétés, les délégations, les étrangers et les habitants en général, ainsi que les personnes résidant actuellement dans notre ville, sont respectueusement invités à se trouver sur la Levée vis-à-vis la rue Poydras, à 10 heures A. M. Jeudi prochain, pour se joindre à la procession.

Les capitaines de navires et des steamers sont invités à hisser leur pavillon.

WM. CHRISTY, Président.

RUBANS POUR LA CEREMONIE DE LA RECEPTION D'HENRY CLAY.

CES rubans sont imprimés sur une superbe planche gravée, portant un portrait fidèle du GRAND HOMME d'ETAT, avec des devises, &c. On peut s'en procurer à l'atelier du graveur de J. M. Shields, No. 6, rue du Camp, et à la librairie de B. Stewart, No 10, rue du Camp. 20 déc—3

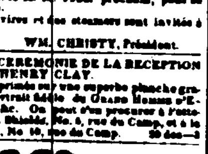

QUARTIER-GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre No. 18
Nlle. Orléans, le 17 décembre 1842.

LES officiers, sous-officiers et soldats de la Légion de la Louisiane, sont informés que ladite Légion vient d'être invitée par le comité d'arrangements, à assister à la réception de l'honorable sénateur Henry Clay, de l'Etat du Kentucky, qui vient visiter la Nouvelle Orléans.

En conséquence, la Légion est invitée à prendre les armes Jeudi prochain, 22 du courant, et les corps qui jugeront convenable d'accepter cette invitation se réuniront sur la Place d'Armes, en grande tenue d'hiver, à neuf heures et demie du matin.

M. le major d'artillerie est invité à faire sortir la Batterie sous ses ordres, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le service de l'arme confiée à son zèle.

Par ordre du Brigadier-Général Charles Cuvellier, commandant la Légion de la Louisiane.

(Signé) CHS L. DUROCHER, 21 déc Aide-de-Camp.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie montera à cheval demain, jeudi, à huit heures précises du matin, et se réunira sur la place du Cirque, pour aller recevoir l'honorable HENRY CLAY. Equipement complet, pantalon d'hiver.

Par ordre du capitaine.

JACQUES LEON, 21 décembre. Marechal des Logis Chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

D'APRES l'invitation faite à la Légion par M. le Général Cuvellier, vous êtes invités à vous réunir, en uniforme, à l'Arsenal, jeudi à 9 heures et demie précises du matin, pour contribuer, par votre présence, à la réception de l'Honorable Senateur HENRY CLAY.

Les libres peuvent adresser à leurs Grands Hommes d'Etat, sont les triomphes populaires, dépouillés de toute espèce d'esprit de parti, et l'encouragement de la belle jeunesse qui doit suivre leurs traces pour obtenir les mêmes récompenses.

21 déc L. GALLY, Major.

GARDES D'ORLEANS, attention! D'après l'invitation faite à la Légion par le brigadier général C. Cuvellier, la compagnie prendra les armes, jeudi 22 courant, à huit heures précises du matin, tenue d'hiver et équipement complet, pour participer à la réception de notre illustre concitoyen l'Honorable Henry Clay du Kentucky.

Rendez-vous, Place Ste. Antoine.

Par ordre du capitaine.

21 déc E. PERRILLIAT, sergt maj.

ECLAIREURS—Attention.

La compagnie prendra les armes jeudi prochain, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver.

Par ordre du capitaine.

21 déc N. GURLIE.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

La Compañia se reunirá en el parage de costumbre, el jueves 22 del corriente, á las siete en punto de la mañana, riguroso uniforme de invierno y armamento completo para concurrir á la recepcion del honorable Senador de Kentucky, HENRY CLAY.

Ygualmente la Compañia se reunirá el domingo 25 del que rige en el parage ya indicado, á las ocho en punto de la mañana, para la celebracion del aniversario del memorable dia 23 de diciembre de 1814. Se recomienda el mayor aseo en armas y uniformes asi como el cumplimiento de esta orden dada por el capitan.

FRANCISCO SOLER, 21 dec Sargento Primero.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON, ☞ ATTENZIONE. ☜

La compagnia prenderà le armi giovedi prossimo 22 del corrente, a 8 ore precise di mattina, in grande uniforme d'inverno, pantaloni di panno d'uniforme e si riunirà al luogo solito di riunione, Piazza Congo. Si spera che tutti il membri si troveranno presenti.

MONDELLI, Capitano.

☞ Domenica prossima, 25 del corrente la compagnia si riunirà istessamente con armi e in uniforme sopradetto al istesso luogo di riunione, alle ore nove di mattina, per celebrare l'anniversario della memorabile giornata del venti tre di dicembre 1814.

Per ordine del generale,

MONDELLI, 20 dec Capitano.

CAZADORES DE ORLEANS.

En complimiento á la orden emanada del Señor Brigadier Comandante de la Legion de la Luisiana, la Compañia tomara las armas el Jueves procsimo 22 del corriente, y se reunira en el parage de costumbre á las 7 en punto de la mañana, con casaca y pantalon de paño, á fin de concurrir á la recepcion que debe hacerse en dicho dia al honorable senador de Kentucky HENRY CLAY.

Y el domingo siguiente 25 del actual dia, señalado por la orden superior, para la celebracion del aniversario del glorioso dia 23 de Diciembre de 1814 debera reunirse igualmente la compañia, á las 7 1\|2 de su mañana, en el sitio indicado, con armamento completo y uniforme rigoroso de hivierno.

El capitan espera el mas exacto cumplimiento á estos dos actos. De orden del capitan.

20 dec A. RIVAS, sergt. prim.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

ORDRE DE SERVICE

Pour célébrer l'anniversaire du 23 Décembre 1814.

LE bataillon prendra les armes dimanche prochain 25 de décembre, à huit heures et demie du matin, en grande tenue d'hiver et armement complet. Réunion à l'Arsenal.

Le train sortira à pied.

Par ordre du Major,

J. F. SAUTON, 19 déc Adjudant-Major.

ETRENNES.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, et à vendre à des prix très modérés les articles suivants:

Un bel assortiment de Livres de luxe, Bijouterie fine, Bonbons fins du Fidèle Berger de Paris, Jouets pour enfans, Nécessaires pour dames, Boîtes à ouvrage, Cartons à odeurs, Boîtes à épargnes, Papeteries, Veilleuses et Encriers en bronze, Souvenirs et Porte-Cartes de visites en écaille et en ivoire, avec incrustations, Eventails riches, Sachets pour gants et pour mouchoirs, et une infinité d'autres articles de fantaisie.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1842.

G. LAVIE.

20 déc—6 Rue Chartres, entre Bienville et Douane

Bureau des commissaires liquidateurs de la Compagnie et Banque des Améliorations. Nouvelle-Orléans, ce 19 décembre 1842.

CONFORMEMENT à la section 7 de la loi approuvée le 14 mars 1842, les actionnaires de la Compagnie et Banque des Améliorations sont convoqués pour le vendredi 30 janvier prochain à l'effet d'élire un commissaire liquidateur en remplacement de M. J. Viosca, démissionnaire. L'élection aura lieu au bureau des commissaires, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.

Par ordre du Bureau. L. BERNARD, 20 déc Secrétaire

REÇU par le navire Louis XIV, du Havre, et à vendre par les soussignés, à des prix très réduits:

Soieries noires et en couleur pour robes, Soierie 6\|4 de large pour schalls et camails,
do. moirées pour robes et camails,
Camails riches, ouatés,
Indiennes françaises,
Echarpes cachemire broché, nouvelles,
Schalls en soie, Schalls laine brochée,
Poupées brodées de toutes les grandeurs,
Cachemire et Mérinos noir et en couleur.

Aussi, en magasin, un superbe assortiment de marchandises fraîches pour la saison.

FORCADE & Co.,
20 déc 30, Chartres, entre Bienville et Douane

BILLETS de Municipalité No. 3—Un piano, cependant, ou commerçans à vendre tout le commerçans pour cent piastres, payables en billets de la 3me. municipalité.

J. E. BOREILHE,
19 déc Encoignure Royale et Douane

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 22 DECEMBRE 1842.

La 1re représentation de

LA FILLE DE JACQUELINE,

Vaudeville en deux actes.

La première représentation de:

L'OMELETTE FANTASTIQUE,

Vaudeville en un acte.

La seconde représentation de:

LA PERRUCHE!

Opéra comique en un acte.

☞ Le spectacle commencera à six heures et demie.

Incessamment la reprise des

HUGUENOTS.

Grand opéra en cinq actes.

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs aux BALS MASQUES DE SOCIETE, sont prévenus que l'assemblée qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été renvoyée à mercredi 21 décembre, à 6 heures du soir. 20 déc—2

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLE ET FILE, EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 113 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER. Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre

☞ Admission, 25 cents, les enfans moitié prix. 15 déc

☞ M. BOYER a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves que les examens commenceront dans son institution jeudi prochain, 22 courant, de 4 à 6 heures, de l'après-midi, et qu'ils se continueront aux mêmes heures le vendredi et le samedi suivant.

INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE, Rue Bourbon, No. 33, Nouvelle-Orléans.

LES examens annuels des élèves de cet établissement auront lieu les 19, 20 et 21 du courant, de 9 heures et demie A. M. à 3 heures, et de 4 heures à 6 heures P. M. pendant les trois jours. La distribution des prix se fera le 21, à 11 heures A. M.

Les parens des élèves et les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette maison d'éducation, sont respectueusement invitées à y assister.

La rentrée des classes aura lieu le 3 janvier prochain 1843. J. F. BUFFET. 17 déc—4

FOIRE DES DAMES, POUR LES ORPHELINES.

AVIS est par le présent donné au public que cette Foire aura lieu mardi, 20 du courant, mercredi 21 et jeudi 22, commençant mardi soir à 6 heures, et mercredi et jeudi de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., et de 6 heures P. M. à 10 heures P. M., dans la Salle de Bal de l'Hôtel St. Louis, qui a été généreusement et gratuitement mise à la disposition des dames par Mr. Alvarez.

Les offrandes pour la Foire seront reçues à la Salle de Bal le lundi 19, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir. 14 déc—8t

EXTERNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES

MLLE. COEUR a transporté son domicile de la rue St Pierre, à la rue Royale, No. 266, entre Ste. Anne et Dumaine.

Aux cours professés dans les meilleures maisons d'éducation, elle joint un cours de dessin, d'après les principes des meilleurs maîtres de Paris, sans augmentation de prix. Le petit nombre qu'elle donne à ses élèves et l'excellence de sa méthode lui permettant d'espérer de justifier la confiance des mères de famille.

Selon les désirs des parens, les élèves sont préparées à la première communion. Une instruction spéciale religieuse est faite dans la classe aussi souvent que leur état l'exige. Mlle. Coeur peut disposer de quelques heures pour une leçon particulière. Ses prix sont modérés. 9 déc—10

MAGASIN EN GROS de Marchandises de Sheffield, Birmingham et Londres, au No. 44, rue Toulouse, aux prix de manufacture.

Mr. EDWARD LEON, de New-York et d'Angleterre, vient d'ouvrir à la Nouvelle-Orléans un grand assortiment de marchandises fraîchement importées.

Couteaux et canifs, ciseaux, rasoirs, couteaux et fourchettes, plumes d'acier, cuillères de table et à thé, théières, corbeilles à pain, plaqué, parfumerie, tabatières, pipes, accordéons, porte-crayons, boîtes à peinture, et une grande quantité d'articles de goût, qu'il invite les marchands de la ville et de la campagne à venir examiner. 16 déc—6

DEMANDE D'UN JEUNE NEGRE A LOYER.

LE propriétaire d'un jeune nègre de 12 à 14 ans, en trouvera le placement en s'adressant au No. 22, rue St. Charles, sous le Verandah, aux soussignés. VALETON FRERES, 14 déc No. 22, rue St. Charles.

SUCRE raffiné et Mélasse—Les consignataires de la raffinerie de sucre de St. Jacques, ont constamment en mains, un bel assortiment de sucre clarifié et en pains, mélasse de raffinerie de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables. 9 déc—10 ROMAN & KERNION, 46, rue Toulouse.

ROBERTS & HALL, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES 76 Magasins.

AVIS.

LE terme de la société existant entredeux sous la raison sociale de Blair et Satterfield, expire aujourd'hui. Les noms de la société désormais seront les seuls employés par elle pour les affaires de commission avec les liquidateurs des affaires. Nouvelle-Orléans, le 10 Décembre 1842. E. H. SATTERFIELD, F. B. SATTERFIELD. 10 déc ☞

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale de E. H. Satterfield & Co., et qu'ils continueront les affaires de commission dans cette ville. Ils sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public. E. H. SATTERFIELD, F. B. SATTERFIELD. 10 déc—☞ 60, Magasins.

ARTICLES nouveaux, reçus par le consigné
Saumon en petits barils,
Macaroni et vermicelli,
Sardines et petits pois,
Raisins verts en barils,
Buckwheat en petits barils,
Saucisses assorties de Marseilles,
Saucissons de Lyon et de Marseille,
Bœuf fumé
Champagne sans.
J. E. LORRILHE, 14 déc Encoignure Royale et Douane

VIN.—J. E. Lorrilhe continuera à vendre aux familles, d'excellent vin de Bordeaux par douzaine de bouteilles de même que par barriques, à prix très modérés. 14 déc J. E. LORRILHE, enc. Royale et Douane

AVIS—Application ayant été faite à la Cour de District pour autoriser à faire un arrangement concernant les réclamations de la Banque du Commerce de Natchez à la Banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans.—Toutes personnes sont notifiées de comparaître pour faire opposition s'il y a lieu, par PETER CONREY, Jr. ROBERT SOPLAND, JOHN CALHOUN. } Commissaires Liquidateurs de la Banque des Marchands de la Nouvelle Orléans. 19 déc—3

MESSIEURS HERBAULT FRERES ont transporté leur bureau, rue St. Louis, No. 86, entre Royale et Bourbon. Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1842. 29 nov

CAFE—400 sacs Rio de différentes qualités, à vendre par 14 déc HEWITT, HERAN & Co., 66, Camp

A VENDRE OU A LOUER—A bon marché et à crédit—Un nègre, bon cuisinier et cocher, à louer à la honteyoire. S'adresser rue Royale, No. 78. 6 déc—8 fps

ON demande un associé pour un restaurant très bien situé et bien achalandé. On obtiendra de bonnes conditions. On trouvera l'adresse au bureau de cette feuille. 6 déc—12

FLANELLE—Un assortiment complet de flanelle blanche, rouge et jaune, récemment reçu et à vendre par 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 20 déc—3 24, Bienville.

COUVERTURES françaises de 6 et 10 points, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 20 déc—10 24, Bienville

125 CAISSES vrai Kirsch de la Forêt-Noire, 2,000 Dame-jeannes (de 5 gallons), françaises, demi et quart de pipes Eau-de-vie de Pellevoisin aîné & Co. Conserves de tout genre, de Joseph Collin, à vendre à des prix modérés, par 20 déc—15 BLANCHARD, EIMER & Co, 24 Bienville

GRAISSE—772 barillets excellente graisse ferme en débarquement du Neptune, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 20 déc 60, Poydras.

THE et Café—20 demi boîtes thé noir, 50 boîtes de 13 livres thé poudre à canon, 150 sacs café de Rio, 20 sacs dito Laguyra, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20 déc 30, Douane.

SACS en Paro—2000 sacs de 2 à 3 boisseaux, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20 déc 30, Douane.

MAQUEREAUX et Morue.—20 barils maquereaux, nos. 1, 2 et 3, 200 caisses morue blanche, sèche, 10 tambours do, 50 barils harengs, à vendre par 20 déc TUFTS & HOBART, 30, Douane.

CLOUX—1000 barillets cloux de Boston, fer soudée, en sortie, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 déc 30, Douane.

HUILE de baleine, chandelles moulées, et suif, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 déc 30, Douane.

MANTAS—125 balles toile à drap 4\|4, de Lawrence, écrue, convenable pour le marché mexicain, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 déc 30, Douane.

TOILE et Cordes d'emballage, de l'Inde et du Kentucky, en quantités convenables aux acheteurs, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 20 déc 83, Gravier.

RAISIN—Frais, M. R. chargement du brick Italie, venant directement de Malaga, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 20 déc 83, Gravier.

CAFE de Rio et de Java—3000 sacs Rio, 2000 dito Java vert, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 20 déc 83, rue Gravier.

CHANGE SUR PARIS—Une traite de 500 francs, à dix jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 20 déc 46, rue de la Vieille Levée.

BEURRE de l'Ouest—21 barillets, à vendre par C. DOANE & Co, 60, Poydras.

HUILE de Palmachristi—En barils, à vendre par 20 déc C. DOANE & Co, 60, Poydras.

CORDES d'emballage—25 rouleaux, à vendre par 20 déc C. DOANE & Co, 60, Poydras.

BOUCHONS veloutes—40 milliers de qualité supérieure, à vendre par C. DOANE & Co, 20 déc 60, Poydras.

THE—30 demi caisses thé Young Hyson, en magasin. A vendre par CHARLES DOANE & co, 60 Poydras

CAFE—300 sacs café de Rio, supérieur, à vendre par 20 d C. DOANE & Co, 60, Poydras

CORDES d'emballage et ficelle—300 rouleaux cordes, 100 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

SIROP et Mélasse—80 barils sirop et 20 dito mélasses, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 20 déc 24, Poydras.

PALAN—Un grand palan complet, neuf avec ses accessoires, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 20 déc 24, Poydras.

TABAC en feuilles—8 boucauts arrivés par le Missouri, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 20 déc 24, Poydras.

PORC—500 barils porc mess prime, à l'inspection, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 20 déc 24, Poydras.

WHISKEY de Monongahela—36 barils très vieux whiskey, supérieur, à vendre par 20 déc JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

PLANCHES, Maquereaux, &c.—40,700 pieds planches de pin blanc, 12 barils cidre de Windham, 54 barils maquereaux no. 3; 50 demi do. no. 1, 100 baquets no. 1, chargement de la goëlette Abbe Thale, à vendre par 20 déc HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

CHAUX de Thomaston, CIMENT hydraulique et Romain, PLATRE calciné de Paris, BRIQUES à feu, anglaises de Baltimore et de Pensacola, constamment en mains et en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par 20 déc GEO. BEDFORD 47, Commune.

MAQUEREAUX et morue—160 barils et demi barils maquereaux Nos. 1 et 2, et 10 tambours morue blanche et sèche, à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette.

FROMAGE et beurre de l'Ouest—En débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette.

TOILE de l'Inde très épaisse, à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette

GRAISSE—300 barillets excellente de Baltimore, à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette

POIVRE—300 sacs à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette.

AVIS D'ENCAN.

ENCAN. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a fixé ses jours de ventes régulières aux Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine. Il fera des avances sur consignation. A. CHOPARD, 21 déc—10 Rue St Louis, No. 19

AVIS D'ENCAN. LE soussigné ayant été sollicité par ses nombreux amis, de continuer les ventes à l'encan, en magasin, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a pris des arrangemens avec MM. G. B. Beard et H. Wood, sous la raison de G. B. Beard & Wood, afin d'avoir des ventes régulières au magasin situé à l'encoignure des rues des Magasins et de la Commune. Les jours réguliers de ventes seront les mardis et jeudis pour les meubles, &c. et les mercredis et samedis pour les comestibles, marchandises sèches, &c. Il espère que le patronage dont il a été l'honoré, sera continué envers cet établissement.

Son bureau, pour la vente des biens fonds, esclaves, actions, &c. est toujours au No. 46, rue des Magasins, près de l'Arcade. J. A. BEARD, 25 nov—60 Encanteur

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur OCEANA, capitaine Miller, reçoit du fret et partira aujourd'hui à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de Grand Whaf, ou à C. DOANE & Co, 60 Poydras. 21 déc

POUR ST. LOUIS—Le beau bateau à vapeur, tirant peu d'eau, MARY TOMPKINS, capitaine Carter, reçoit du fret et partira jeudi 22, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au grand wharf, ou à C. DOANE & Co, 20 déc 60, Poydras.

POUR CHARLESTON ou SAVANNAH—La belle goëlette ABBA-THULA, prendra du fret pour un de ces ports. S'adresser à 21 déc HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

POUR BOSTON—Le navire paquebot KENTUCKY, capitaine Rogers, ayant les deux tiers de son chargement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à 21 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR BOSTON—La barque paquebot NATCHEZ, capitaine Lindsey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à 21 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR BOSTON—La barque fine voilière FLORA, capitaine Smith, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à 21 déc JOHN A. MERRITT & Co, 53, Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette SOUTHERNER, capitaine Nixon, partira ce soir. Pour fret de 2 à 300 barils, s'adresser à 21 déc FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

POUR BALTIMORE—La barque ABBY BAKER, capt. Pratt, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord aux magasins du Triangle, ou à FOSDICK & BROTHER, 21 déc 66, Camp

POUR NEW-YORK—Ligne commerciale—Le navire paquebot GENESSEE, capitaine Lombard, ayant des retenu, partira aujourd'hui. Pour fret de 3 à 400 barils, ou passage, s'adresser à bord en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à FOSDICK & BROT. 21 déc 66, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire supérieur ROCKALL, capt. Higgins, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capt. à bord ou à 21 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR NEW-YORK—La barque BEAVER, capitaine Edmonds, reçoit du fret en ce moment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face des édifices du triangle, ou à S. & J. P. WHITNEY, 21 déc 73, Camp

POUR BREME—POUR FRET OU CHARTE—La barque brêmoise FAVORITE, capitaine Arians, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à SCHMIDT & Co, 20 déc 60, Bienville.

POUR NANTES, (France)—La nouvelle barque de première classe BALTIC, capitaine Gregory, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou 50 tonneaux de plomb ou passage, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 20 déc 73, rue du Camp.

POUR HAVRE—Le navire neuf, EDOUARD, capitaine Legoarant, partira sous peu pour le sus-dit port. Pour fret de 500 balles, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à CH. DUFOUR, 19 déc rue Conti, No. 11

POUR LE HAVRE (passage seulement)—Le beau navire français A 1, CHATEAUBRIAND, capitaine F. Laborde, ayant toute sa cargaison engagée, partira le 1er janvier. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HERBAULT FRERES, 19 déc ou AUG MOLIER, 90, St. Louis

POUR LA MOBILE—(sur le fleuve) la goëlette FREDERICK, capitaine Rosseau, ayant presque tout son chargement, partira mercredi 21. Pour fret s'adresser à bord en dessous de la rangée de Picayune, ou à FOSDICK & BROTHER, 21 déc 66, Camp.

COMPAGNIE DE LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 15 Décembre 1842

IL est par le présent notifié aux actionnaires de cette Compagnie qu'une élection annuelle de cinq directeurs pour l'année courante aura lieu le lundi 2 du courant, à la salle de lecture de la Bourse des Marchands, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

Par ordre du Bureau

W. T. RAYNAL, Secrétaire. 16 déc—9

MUNICIPALITE No. 1

Trésorerie du Département de la Police

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère. Municipalité, que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1842, commencera le 1er janvier 1843.

A. J. GUIROT, Trésorier. 17 déc—1m

A VENDRE—Une grocerie. S'adresser à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourgogne. 19 déc—12

CIGARES de la Havane—Un assortiment général des meilleures qualités, en magasin et à vendre par 19 déc J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

CAFE vert de la Havane, à vendre en magasin par 19 déc J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

SUCRE de la Havane, blanc et brun, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée

BALDWIN & Co. (autrefois Taylor, Baldwin & Co, de Newark, N. J. (favorablement connus des marchands de cette partie de l'Amérique depuis vingt sept ans, comme fabricants de bijouterie riche, boîtes de montre, cadrans &c.) ont par suite du changement de leurs relations commerciales entre le Sud et le Nord, cru devoir établir dans cette ville un dépôt de leurs marchandises, sous la direction de H. E. Baldwin & Co., No 7, rue de Chartres, ou la maison H. E. Baldwin & Co No 7, rue de Chartres, on trouvera en tous temps un riche assortiment de bijouterie et de montres qui seront constamment renouvelés par les paquebots de New York, ainsi que les dernières modes et les derniers modèles de Paris, de Londres et de celles de Londres et de Paris.

La plus grande partie de ces marchandises étant manufacturée par eux-mêmes, à leur propre établissement, ils peuvent en toute confiance répondre de la qualité qu'ils garantissent aussi bonne que celles des marchandises de tout autre maison.

Une des meilleures manufactures d'argenterie du Nord, s'étant associée à eux, ils auront aussi constamment en mains, un bel assortiment de ces articles, et pourront à toute époque remplir depuis le dessin le plus simple jusqu'à celui qui comportera le plus d'ornements, tous les ordres qui leur seront adressés.

H. E. Baldwin et Co. auront aussi dans leur stock, un riche assortiment de pendules, lampes, girandoles, &c des manufactures d'Angleterre, Paris et Philadelphie, aussi, couteaux (de table et de poche), plaqué, couteaux, bijoux, corbeilles, cabarets, thé, beaux tapis, un assortiment de très beaux articles de goût. Ils sont aussi les agents pour la vente des caparaçons supérieurs de Barrett. Plumes d'or de Brown, et en feuille pour dentistes.

Ils feront constamment leurs efforts pour maintenir à la Nouvelle-Orléans, un assortiment de marchandises égales en beauté, en qualités et richesses à celles offertes dans les plus grandes villes de l'Union (marchandises que les citoyens de cette partie du pays ont toujours eu plus de confiance à acheter que celles des autres marchés de New York) et de les fournir à des prix raisonnables. 16 déc—1 m

Rue Royale, encoignure St. Pierre et rue St. Charles, en face de l'Exchange Hotel.

THEO. MOREAU, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames que mardi, 20 du courant, il fera l'ouverture de deux caisses de chapeaux. Voulant se défaire de ces articles, il les vendra à bon marché. Articles divers pour Dames et Messieurs, choisis pendant son séjour dans la capitale et des meilleures maisons.

Parfumeries, nécessaires, brosseries, peignes, gants, paraplaies, cannes, ombrelles, cravates, chemises, cols, bretelles, mouchoirs, foulards, poignées Mazagran pour coiffure, ornements dorés et de deuil, perles, fleurs, jeunes d'enfants, manques, ceintures, cordons de soie, sacs et couverts de travestissement, gilets de peau et caleçons, chapeaux Pinc et ornement pour coiffure des nécessaires.

Dépôt d'eau de Pelletier, nouveau dentifrice pour la conservation des dents, essence Prévot pour mouchoirs, savon à barbe de Guerlin, poudre et eau pour teindre les cheveux, perruques, toupets, frisettes, noeuds, bandeaux et coiffe les mêmes et de tous les genres de coiffure, fournitures pour les coiffeurs. 19 déc

PRIX REDUITS—MEUBLES FRANÇAIS.

LE soussigné voulant retrancher de son commerce les meubles et glaces françaises, vendra ces objets à des prix très réduits. Il engage ses amis et le public à venir visiter son assortiment d'importations récentes, composé de:

Piano, armoires à glace, psyché, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, tables à écrire, secrétaires, commodes, causeuses, fauteuils, tables rondes, guéridons, marbres à barbe, tables de nuit, papeteries à encres, tables à thé, tables à jeux, &c. Glaces françaises de toutes dimensions.

B. O. VIGNAUD, 19 déc No. 41, rue de Chartres.

CONSULAT DE FRANCE.

LE chancelier gérant le Consulat de France de la Nouvelle-Orléans, invite les personnes dont les noms suivent, à se présenter depuis en chancellerie, rue Royale, No. 200, entre Dumaine et Hospital, pour y prendre connaissance d'affaires qui les intéressent; la liste des personnes qui pourraient donner quelque indice des individus désignés ci-après, sont priées de les transmettre verbalement ou par écrit:

MM. Perrachet, tourneur en fayence, Mathieu Bérez, Mlle Annette Chauvellier, MM. Jean Charles Jules Delacque, Bertain, artiste dramatique, Joseph Benguedin, Michel Rey, Louis Henri Bernet, Jean Barrague dit Barrage, Adrien Vivilie, Joseph Investigation, Jean Ulysse Ducoing, Charles Job, Marcotte, cordonnier, Louis Rossan, Michel Vergeron, Auguste Chatonge, Jean Pierre Pochs, Jean Gras, Joseph et Joseph Xavier Bernard, Bertin Causan, Antoine Barda, Marie Napoleonie Caille, Joseph Burgmas, François Burion, boulanger, Bienvenu Grangé, Laurent Domeng, Louis Adolphe Tanet, marin, Stanislas Théodore Garat, Mme Virginie Bessé, femme Taviaux, MM. Julien Chartier, Claude Antoine Dubourge, Isidore Leclerc, Combaret, Eugène Cartière, Jean Baptiste Dubousquet, Pierre Simon L'Huillier, Dessain de St. Rapjuet, Charles Goerimeau, De Gascq, Noel Coussa, Mme Veuve Bardon, M. Champeaumier Maugard. 19 déc

EN magasin et à vendre:
200 caisses Bolai une assortie,
30 do. Savon de Marseille,
40 paniers Huile,
30 barils Madère imitation,
500 milliers Bouchons pointus et réguliers,
1000 boîtes et demi-boîtes Sardines, Petits-Pois & Truffes,
200 paniers Anisette surfine de Champion,
10 caisses Fruits au jus et à l'eau de-vie,
20 do. Thon mariné et Olives farcies.
V. L. GIRARD & Co, 12 nov. encoignure Chartres et St. Pierre

ON trouvera chez les soussignés, les articles suivants garantis frais et de première qualité, à des prix excessivement modérés:
Jambons de Westphalie,
Saucissons de Lyon,
Fromages: suisse, Neufchâtel et Hollande,
Sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes,
Petits pois au beurre et au naturel,
Truffes pures du Perigord (de Joseph Collin)
Moutardes: anglaise, française et du Kentucky,
Mushrooms, ketchup et tomate ketchups,
Vermicelli et macaroni,
Confitures: françaises, américaines et de la Havane,
Salaisons américaines et françaises, assorties,
Harengs fumés,
Liqueurs assorties, Curaçao blanc et rouge,
Marasquin et anisette,
Vraies liqueurs de la Martinique.
VALETON FRERES, 16 déc No. 22, rue St. Charles sous le Verandah

COTON Lowell et osnaburg, à vendre par J. W. STANTON & Co. 20 déc enc. Magasins et Lafayette

CAFE—3000 sacs Rio, Havane et Laguyra, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.

40 BARRIQUES Vin rouge, en débarquement du navire Garonne, de Bordeaux, à vendre par 19 déc AUG. MOLIER, rue St. Louis, 90

THE, cloux et indigo—300 caisses thé assorti, 500 barils cloux, 30 surons et 10 caisses indigo de Manille. A vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.

CAFE du vert de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 17, Conti.

RAISINS en caisses, demi et quarts de caisses, venant d'arriver et à vendre par 20 déc CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti.

VENTES DE CE JOUR:

Vente de Souliers, Bottes et Brodequins. PAR E. TARRET, 126, rue de Chartres.

IL sera vendu mercredi 21 décembre, à 10 heures, à son magasin d'encan, les caisses bottes, souliers et brodequins de différentes descriptions. Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 20 de

PAR E. TARRET, 126, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi 21 décembre, à 10 heures A. M. à son magasin d'encan, 100 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment complet d'articles de choix. Des catalogues seront prêts de bonne heure dans le matinée. 21 déc

PAR HEWLETT & CENAS. 44, rue des Magasins, au 1er. COTON! COTON!

IL sera vendu mercredi, 21 du courant, à 4 heures 1\|2, à la Presse à coton à vapeur sur la Levée, 60 balles Coton, avarié à bord du steamer Sam. Dale, et vendu pour le compte de qui il appartiendra. Conditions, comptant. 21 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 20, Un assortiment de Montres de prix, chaînes d'or et un assortiment de couvertures. 21 déc

Vente sans réserve de Propriétés de valeur dans le faubourg Tremé. PAR J. A. BEARD, Encanteur. Bureau, 46, Magasins

IL sera vendu à l'encan, mardi 21 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

Trois lots de terre dans la rue des Marais, entre les rues Dumaine et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue des Marais sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces lots sont bien entourés, remblayés et les banquettes sont faites et payées.

Conditions, moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. S. Marks, not. pub. 20 déc

PAR R. S. SYKES.

IL sera vendu, mercredi 21 du courant, à 10 heures A. M. à sa salle d'encan, au second étage du magasin en face de l'Arcade, rue des Magasins, 100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général, 60 cotons et autres Marchandises Sèches. Des Catalogues seront prêts le matin de la vente. 18 déc—3

Vins vieux assortis et de choix. PAR W. M. ROBERTSON & co. A. L. PEREIRET, Encanteur.

IL sera vendu mercredi 21 du courant, à 11 heures, au magasin de G. E. Clifford, 47, encoignure des rues Poydras et Magasins, Un assortiment de vins de choix et faux, consistant en ... douzaines, Madère et Sherry, provenant d'un despins ... de Maryland. Des catalogues et des échantillons seront prêts le matin de la vente. 19 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 23 du courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure des rues Bienville et Claiborne, Un fond de magasin de groceries, le tout sera vendu en un lot. Conditions, à la vente. 21 déc

Vente par suite de marchandises étrangères et du pays. PAR VINCENT & DE FERIET. 126 rue de Chartres

IL sera vendu, vendredi 23 du courant, à 10 heures, par catalogue, 100 colis de MARCHANDISES ETRANGERES ET DU PAYS, consistant en partie en riche envers de chalys, mousseline de laine, draps unis et brochés, mousseline, flanelles en soie, tissus de laine, &c. Aussi, un grand assortiment de MARCHANDISES anglaises et du pays, reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord. Des catalogues seront prêts le matin du jour de la vente. 20 déc—3

PAR R. S. SYKES.

IL sera vendu vendredi, 23 du courant, à dix heures et demie du matin, au magasin No. 30, rue Gravier, les articles suivans. pour clore des consignations:
375 milliers cigares de la Havane, assortis.
5 barils pâte de Goyave et gelée.
100 rames papier à écrire.
9 caisses vieux vin de Madère.
30 do vieux vin de Porto.
28 do vieux vin de Port Mahon.
2 demi barils papier à cigares.
20 douzaines pelles.
7 barils eau de vie de Champagne.
2 demi pipes de do de Cognac.
4 barils de sublimaire.
31 caisses quinquina du Perou
40 paniers anisette.
45 caisses chandelles de suif
3 caisses poivre.
1 pipe genièvre de Hollande.
12 robes de buffles.
15 caisses vin Chambertin et Bourgogne.
25 douzaines vin Madère.
30 paniers huile douce.
12 douzaines savon de Naples.
Des installations de bureau, poêles etc. 19 déc—6

Frederick Frey & F. W. Freudenthal vs. leurs créanciers et les créanciers de Frederick Frey & co.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mardi, 27 du courant, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 21 novembre 1842, et sous la direction du syndic, les actions de banques et d'autres compagnies ci-après décrites, appartenant à Frederick Frey & co, par eux abandonnées à leurs créanciers, savoir:
30 actions du fonds capital de la Compagnie de Navigation, $100 par actions payées
20 do de Donaldsonville $100
20 do de la Bourse des Marchands $75
10 do de la banque des Marchands et Artisans $50
6 do de la banque de l'Etat de la Louisiane $100
10 do de la banque de l'Exchange $50
144 do de la banque de Carrollton $50
20 do de do $100
2 do d'Assurance de la Nlle Orléans $100
20 do de la Presse à Vapeur de la Levée $100
Conditions: comptant. 15 déc

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE. DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS, District oriental de la Louisiane.—No. 304—Paul E. Layet, chargé de la vente des biens de Desrives à De Blanc, Charles De Blanc & Edward Derrive, en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le mercredi, 21 décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Philippa, désigné sous le No. 111, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par R. Deinfeld et déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire public, mesurant 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, mesure anglaise, avec toutes les circonstances et dépendances y appartenant.

2o. Un lot de terre situé sur le golfe du Mexique, à la Passe Christian, comté de Hancock, Etat du Mississipi, ayant, mesure anglaise, 150 pieds de face au dit golfe, sur une profondeur d'environ 6 arpents plus ou moins.

3o. La moitié de deux lots ou morceaux de terre situés dans le comté de Crittenden, Etat des Arkansas, savoir:—1o. la moitié indivise du lot 1\|2 nord-ouest, partie de la section 19, contenant 40 acres, du township 7 N. R 8 E. 2o. La moitié indivise de l'encoignure sud-ouest de la section 18, mesurant 22 acres dans le township ci-dessus, avec les améliorations, circonstances et dépendances y appartenant.

4o. La moitié d'un lot de terre dans Florence, Etat de l'Alabama, se composant des lots Nos. 276, contenant un quart d'acre, et partie du lot No. 328 qui y est contigu, ayant sur la rue Cedar cinquante pieds, et la même largeur sur derrière, avec toutes les dépendances et avec les améliorations qui y appartiennent.

(Un tiers de la propriété ci-dessus décrite à Florence, Alabama, appartient à A. R. Gray.)

Propriété abandonnée par Edward Derrive

Un lot de terre situé dans la rue du Canal, entre les rues Remparts et Philippa, mesurant 30 pieds de face, sur une profondeur de 120 pieds, avec les améliorations qui consistent en une grande maison en briques, cuisine, &c. &c.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance payable à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.

E. SIDNEY ROBERTSON, 20 nov—M 28,10 et 21 Marshal des Etats-Unis

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH), Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres, 20 déc Nouvelle-Orléans

COTON ECRU—100 balles, en mains et en débarquement du navire Missouri, à vendre par 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

JEANS de Kentucky—Un assortiment complet reçu et à vendre par 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

INDIENNES d'un nouveau goût—Les soussignés reçoivent, par le navire Memphis, un grand assortiment d'indiennes d'un goût tout-à-fait nouveau, fichus les écharpes et les mousselines de laine, qu'ils offrent à vendre à bon marché, pour du comptant. 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

AVIS—Les marchands-commissionnaires, les planteurs et détaillans de la ville et de la campagne, sont respectueusement invités à venir examiner notre stock de marchandises sèches, avant de faire leurs achats. 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

COTON BLANC—10 caisses reçues et à vendre par 20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

ARTICLES DIVERS—1000 caisses blanc de baleine de New-Bedford,
1000 barillets cloux en fer de Suède,
500 do do américains,
500 sacs café de Rio,
100 rouleaux cordages de Manille et goudronnés,
50 tierçons riz,
500 caisses raisins M R
50 barriques huile de baleine,
A vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras encoignure Magasins

ETOFFES de Lowell—Le soussigné offre à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de coton et de lineeys, 7\|8 et 4\|4. 20 d HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

A LOUER—Un comptoir très commode au premier étage, au magasin encoignure Commune et Magasin. S'adresser à G. B. BEARD & WOOD.

SEL—3000 sacs gros et fin de Liverpool, en débarquement des navires Mattakeesett, Rockall et Goodwin, à vendre en gré des acheteurs, par 16 nov ALEX. PARK & Co., 20, Commune

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, à leurs connaissances de la ville comme à celles de la campagne, qu'ils ont établi dans un local qu'ils ont au rez de chaussée de leur maison rue St. Charles, 2de. Municipalité (sous l'Hotel Verandah.) On trouvera chez eux constamment tous les articles de choix à l'usage des familles, à des prix très modérés. VALETON FRERES, 15 déc 22, St. Charles, sous le Verandah Hotel

AVIS—Les soussignés recevront en paiement pour des marchandises qu'ils ont à vendre, les billets de la troisième municipalité pour leur valeur. 13 déc CASTAING & LOMBARD, 68, rue Conti

POUR CAUSE DE DEPART.

A VENDRE à l'amiable, l'hôtel et café du CHENE VERT, tenu depuis dix ans, par T. CHEREY. Cet établissement étant avantageusement connu et bien achalandé, offre de grands avantages. On le vendra pour un prix très modéré. S'adresser sur les lieux, rue du Maine, No. 26, entre Conti et Levée. 16 déc—6

AVIS AU PUBLIC.

M. L. TESSERAND, ayant vendu le fonds de son magasin de grocerie, situé encoignure Bourbon et Ste. Anne, prie les personnes à qui il peut devoir de présenter leurs comptes à Joseph Viosca, encoignure St. Philippe et Vieille Levée, et celles qui lui doivent d'avoir à régler de suite entre les mains dudit J. Viosca. 20 déc—3f en 10j

TABAC—30 balles tabac en feuilles, de la Havane, pour cigares, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti.

AMANDES—300 sacs amandes à écorce tendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti.

FOIN—144 balles en débarquement ce jour, de la barque Iris, et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

PLUMES en Sommier—500 sommiers, à vendre par le vapeur, par CH. DOANE & Co, 20 déc 60, Poydras.

CIGARES—Différentes marques de cigares américains provenant d'une vente, à vendre par WM. DINN, 11 Commune.

VIN de Champagne en grandes bouteilles et demi-bouteilles, qualité supérieure, en magasin, à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis

HUILE D'OLIVE en paniers et caisses, à vendre par 20 déc J. ALBERT, 26, St. Louis

ABSINTHE SUISSE, Kirsch et Curaçao à Pouvoirs en paniers, à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis

RIZ—200 tierçons excellente qualité, à vendre par 20 déc WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.